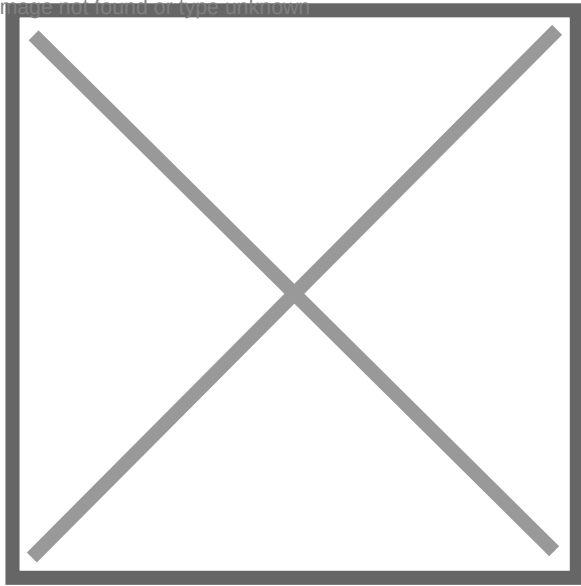


Image not found or type unknown



Achat en commun (2 soeurs) pour du locatif saisonnier

Par **sfo**, le **18/04/2022** à **19:31**

Bonjour,

Nous souhaiterions, ma soeur et moi, acheter en commun un bien immobilier pour faire de la **location saisonnière meublée**.

Quel serait le régime approprié : avantages et inconvénients dans la gestion administrative et financière, dans la transmission en cas de décès ?

- achat avec une convention d'indivision ?
- sci familiale (quel type d'imposition choisir IR ou IS) ?
- sarl familiale ?
- LMPN ?

Merci par avance pour votre éclairaige.

Bien cordialement.

Par **Tisuisse**, le **19/04/2022** à **07:12**

Bonjour,

Voyez votre notaire, il vous trouvera les possibilités adaptées à votre situation et vos objectifs.